



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Recherche

Question écrite n° 9949

Texte de la question

M. Georges Sarre appelle l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le développement de la technologie de la fusion nucléaire. Les plus grands pays industrialisés se sont engagés dans une véritable compétition dans les recherches visant à maîtriser cette technologie avant le milieu du siècle prochain. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer sa position sur ces recherches et sur les perspectives offertes par la fusion nucléaire dans le domaine de la production énergétique.

Texte de la réponse

L'annonce récente par l'université de Princeton de la réussite d'un essai de fusion thermonucléaire contrôlée sur l'installation TFTR (Tokamak Fusion Test Reactor) marque, pour le grand public, la progression permanente des recherches mondiales visant la maîtrise de cette technologie. Mais les États-Unis ne sont pas les seuls à investir dans ce domaine. Au-delà d'une saine compétition, des jalons sont mis en place pour une coopération entre les différents programmes aujourd'hui menés dans le monde. Pour sa part, la France a entrepris un programme de recherche et de développement sur le contrôle de la fusion thermonucléaire dès les années cinquante. Les travaux réalisés en France, notamment au CEA, se sont toujours situés au meilleur niveau international. Aujourd'hui, compte tenu de l'importance des coûts et des enjeux, une coopération internationale est nécessaire. Aussi la France participe-t-elle, au sein de l'Union européenne, au projet ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor) qui rassemble, outre l'Union européenne, les États-Unis, le Japon et la Russie.

Données clés

Auteur : [M. Sarre Georges](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9949

Rubrique : Énergie nucléaire

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 janvier 1994, page 99

Réponse publiée le : 28 mars 1994, page 1547